

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 20 mars 2024

3. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 87'000.- TTC pour l'aménagement d'un espace de détente sur la parcelle no 127, au chemin des Prés-Guëtins : décision (C. Ferrier)

Introduction

Le Conseil municipal a développé, en collaboration avec la Commission de la gestion du territoire, un projet pour l'aménagement d'un espace de détente au nord de la parcelle no 127, au chemin des Prés-Guëtins. En parallèle, le parti Les Vert·e·s a déposé un postulat pour l'aménagement de cette parcelle. Il a été accepté par le Conseil général lors de sa séance du 2 décembre 2021.

Explications

La parcelle no 127 comprend les jardins communautaires et une prairie d'environ 900 m² sur laquelle l'aménagement est prévu.

Le projet d'aménagement de cet espace de détente a été développé par la Commission de la gestion du territoire, puis mis en forme par le Service de la gestion du territoire.

C'est un lieu qui se voudra naturel, avec des revêtements perméables et des plantations d'arbres et arbustes indigènes. Un terrain de pétanque et une table de ping-pong sont prévus comme éléments ludiques.

Différents équipements de mobilier urbain seront disposés sur la placette en gravier. Une table de pique-nique, un banc et des plateaux-bancs pour s'allonger rendront l'espace de détente chaleureux et accueillant. Des supports à vélos seront à disposition des usagers.

Cet espace vert profitera aux habitants de La Neuveville comme lieu de pause pour les piétons et cyclistes empruntant les chemins des Prés-Guëtins et de la Blanche-Eglise.

Estimation des coûts de réalisation TTC

Travaux préparatoires	CHF 2'000.-
Terrassement	CHF 11'000.-
Plantations	CHF 14'000.-
Revêtements	CHF 20'000.-
Mobilier	CHF 29'000.-
Divers et imprévus	CHF 3'500.-
Gestion de projet	CHF 7'500.-
Total TTC	CHF 87'000.-

Le Service de la gestion du territoire est en contact avec les différentes instances qui pourraient éventuellement proposer des subventions pour ces aménagements.

Préavis des commissions

La Commission de la gestion du territoire a préavisé favorablement le projet lors de sa séance du 13 février 2024.

La Commission des finances a préavisé favorablement le projet lors de sa séance du 28 février 2024.

Conclusion

Le Conseil municipal a préavisé favorablement ce projet et recommande au Conseil général d'approuver la demande de crédit d'engagement de CHF 87'000.- TTC pour le financement d'un espace de détente sur la parcelle no 127, au chemin des Prés-Guëtins.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexes : - Plan de situation
- Plan d'aménagement